

LES ENFANTS DU DIVORCE COMME PROTAGONISTES ACTIFS DE LA SÉPARATION CONJUGALE

Marisa Malagoli Togliatti, Anna Lubrano Lavadera, Marta Franci

De Boeck Supérieur | « Cahiers critiques de thérapie familiale et de pratiques de réseaux »

2005/1 n° 34 | pages 135 à 156

ISSN 1372-8202

ISBN 2804147185

Article disponible en ligne à l'adresse :

<http://www.cairn.info/revue-cahiers-critiques-de-therapie-familiale-2005-1-page-135.htm>

Pour citer cet article :

Marisa Malagoli Togliatti *et al.*, « Les enfants du divorce comme protagonistes actifs de la séparation conjugale », *Cahiers critiques de thérapie familiale et de pratiques de réseaux* 2005/1 (n° 34), p. 135-156.
DOI 10.3917/ctf.034.0135

Distribution électronique Cairn.info pour De Boeck Supérieur.

© De Boeck Supérieur. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Les enfants du divorce comme protagonistes actifs de la séparation conjugale

De Boeck Université | *Cahiers critiques de thérapie familiale et de pratiques de réseaux*

2005/1 - no 34

pages 135 à 156

ISSN 1372-8202

Article disponible en ligne à l'adresse:

<http://www.cairn.info/revue-cahiers-critiques-de-therapie-familiale-2005-1-page-135.htm>

Pour citer cet article :

"Les enfants du divorce comme protagonistes actifs de la séparation conjugale", *Cahiers critiques de thérapie familiale et de pratiques de réseaux*, 2005/1 no 34, p. 135-156.

Distribution électronique Cairn.info pour De Boeck Université.

© De Boeck Université. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Les enfants du divorce comme protagonistes actifs de la séparation conjugale

Marisa Malagoli Togliatti¹, Anna Lubrano Lavadera²
& Marta Franci³

Résumé

Le divorce représente une situation critique pour toute la famille ; on a souligné ses effets sur les enfants en cherchant à mettre en évidence les facteurs causaux des troubles qu'ils manifestent. Au cours des dernières années, cette perspective causale a été mise de côté au profit de la recherche d'explications plus complexes, fondées sur l'identification de facteurs de risque, ou au contraire, d'éléments protecteurs du développement de l'enfant.

Les recherches sur les enfants de parents séparés ont longtemps négligé le rôle actif de l'enfant dans le conflit conjugal ; ce n'est que récemment que sa participation active aux dynamiques relationnelles des adultes en tant que source de conflits, a été soulignée.

Les auteurs de ce texte présentent deux contextes où l'enfant joue un rôle important dans les dynamiques conjugales : le Parental Syndrome Alienation (PAS) et le contexte de préadolescence / adolescence.

Abstract

Divorce is a critical situation for all family's members; researches have underlined the effects of divorce on children, trying to identify the causal factors on children's diseases. More recently, this causal outlook has been shelved, focusing on more complex explanations based on the study of risk factors or protection factors for the child's development. For a long time, the studies on divorce's children has misunderstood the part of the child in the couple conflict; it is only recently that some studies have underlined his active part in the adult's relations that allows to consider the child as a marital conflict's source.

In this article, the authors present two situations in which the child plays an active part in the couple dynamics: the Parental Syndrome Alienation (PAS) and his behavior during pre-adolescence and adolescence.

- 1 Professeur Titulaire du cours de « Psychodynamique du développement et des relations familiales », Faculté de Psychologie, Université « La Sapienza », Rome.
- 2 Doctorante au sein du Service de Psychologie Dynamique, Clinique et du Développement, Université « La Sapienza », Rome.
- 3 Étudiante à l'École de Spécialisation en Thérapie Familiale, Institut Random, Rome.

Mots-clés

Séparation conjugale – Conflictualité – Rôle actif l'enfant – Parental Syndrome Alienation – Préadolescence – Adolescence.

Key words

Divorce – Couple conflict – Child's active part – Parental Syndrome Alienation – Pre-adolescence – Adolescence.

1. Introduction

La littérature nationale et internationale a décrit fréquemment les enfants de parents séparés comme « incapables » d'évaluer leurs propres intérêts, impuissants, passifs et victimes de la situation quels que soient leur âge et leur sexe et indépendamment d'autres variables du contexte. Scabini (1998) a relevé que les aspects dynamiques et la participation active du mineur semblent cependant méconnus dans ces travaux.

L'implication des enfants dans les conflits conjugaux est considérée plutôt comme un effet et non comme une cause concomitante de la crise conjugale.

Ce point de vue est partagé également par les parents qui évitent de communiquer par leurs attitudes, aux enfants, leur décision de se séparer, même après la convocation chez le juge ; souvent, ils inventent des raisons bizarres pour justifier l'éloignement d'un parent du foyer.

Le choix d'éviter de parler à l'enfant des aspects conjugaux est justifié habituellement par la volonté de le protéger, mais souvent, il s'agit d'un alibi pour ne pas se parler à soi-même (ni réfléchir). Ces parents n'écoutent pas leur enfant et ne lui demandent pas son point de vue à propos des changements qui pourtant le concernent directement à court ou à long terme.

A côté de ces attitudes au niveau familiale, on remarque que les procédures législatives vont souvent dans le même sens: par exemple, en Italie, on prévoit d'écouter l'enfant en cas de divorce seulement si c'est strictement nécessaire; de plus, il n'est pas d'usage de tenir compte de l'opinion du mineur dans les décisions qui concernent sa garde dans les cas de séparation.

Dans le contexte judiciaire, on a très peu recours à l'écoute de l'enfant pour différentes raisons qui confirment la représentation courante de ce dernier comme sujet incompetent qui a besoin d'une tutelle. Selon les uns, les procédures judiciaires sont très traumatiques, selon d'autres, le mineur n'est pas digne de foi à cause de son immaturité et de la fragilité de ses sentiments ; d'autres encore disent que les juges et les avocats sont incapables de parler et d'écouter les enfants et les adolescents.

Les contributions récentes de la psychologie du développement et de la psychologie cognitive ont contribué à s'éloigner de cette vision du mineur comme une « table rase », en soulignant ses compétences précoces sur les plans socio-cognitifs et émotionnels.

Les études menées dans le domaine de l'enfance – *l'Infant Research* – ont mis en évidence que le développement de l'enfant évoluerait par des processus interpersonnels ou transactionnels et pas seulement intrapsychiques; ces recherches se multiplient, en particulier celles qui étudient la qualité de l'interaction entre l'enfant et le *caregiver*^{*}, ce dernier étant considéré comme une figure fondamentale pour le développement cognitif, affectif et social de l'enfant (Meltzoff & Moore, 1989 ; Stern, 1989 ; Emde, 1990 ; Trevarthen, 1993 ; Lichtenberg 1989 ; Sameroff & Emde, 1989 ; Fivaz-Depeursinge & Corboz-Warnery, 1999). On a dès lors souligné les compétences relationnelles que l'enfant développe dès sa naissance, en parallèle avec sa conscience. Dans cette perspective, l'individu est considéré comme doué de ressources personnelles et de dispositions grâce auxquelles il établit des rapports avec le monde environnant ; les bases biologiques, les comportements spontanés, les processus mentaux au travers desquels l'enfant agit et évalue les faits et les personnes, ont beaucoup d'importance (Camaioni & Di Blasio, 2002).

Selon Dunn (1988), « l'hypothèse selon laquelle les enfants sont capables de réfléchir précocement sur des questions morales, sociales et sur les sentiments d'autrui..., est avancée avec trop de timidité ».

Une recherche intéressante à ce propos est celle de Grych & Fincham (1990 ; 1993) où ces auteurs identifient les stratégies cognitives et les processus psychiques à l'aide desquels le mineur élabore activement le conflit parental. En particulier, ils ont relevé deux processus affectifs qui interviennent dans l'élaboration de ce conflit – « l'élaboration primaire » et « l'élaboration secondaire » – en rapports réciproques. Ces mécanismes déterminent la capacité de l'enfant à s'adapter plus ou moins positivement à la nouvelle situation : « l'élaboration primaire » permet à l'enfant d'avoir des informations sur le niveau de gravité du conflit, et « l'élaboration secondaire » lui apporte des informations sur la manière de l'aborder.

Davies & Cummings (1994) ont remarqué les aspects émotionnels du processus d'élaboration du conflit : les réponses des enfants aux épisodes conflictuelles sont liées surtout à leur confiance émotionnelle, c'est-à-dire à la qualité affective et émotionnelle des relations qu'ils vivent avec les autres

* Caregiver : celui qui prend soin [NDLR].

membres de la famille. Les enfants réagissent au conflit parental selon le degré de menace affective qu'il comporte. Davies & Cummings soulignent que le niveau de confiance émotionnelle guide aussi les processus d'élaboration primaire et secondaire.

Selon Little (1982), dans la famille séparée, le mineur joue des rôles différents qui peuvent coexister : stabilisateur, *caretaker*^{*}, moralisateur, « juge », « caméléon », « bouc émissaire », « angelet ». Il ne s'agit pas de rôles improvisés, ni sans importance ; en effet, dans notre expérience, ils naissent au sein des relations familiales préexistantes à la séparation conjugale, avec les particularités relationnelles de la dyade parentale, et donc à partir du développement des modalités affectives et éducatives des adultes de repère.

À ce propos Wallerstein & Kelly (1980) ont remarqué que les adolescents peuvent manifester différents comportements dans leur famille séparée : quelques-uns montrent un fort ressentiment envers le parent qui est, selon eux, « coupable » de la séparation ; d'autres se sentent trahis et trompés et manifestent rapidement un détachement affectif de la situation familiale, en préférant s'occuper d'activités extérieures (sportives, culturelles, groupe de pairs, etc.) ; d'autres encore endossent un rôle protecteur et soutenant envers le parent isolé (*caretaker*), et s'occupent de leur fratrie et du ménage au détriment de leur propre processus de séparation et d'individuation ; enfin, certains remplissent le rôle de partenaire du parent pour remplacer celui qui est perdu.

L'expérience clinique a montré que l'enfant (surtout s'il est confronté à des coalitions impliquant la fratrie) prend part activement aux dynamiques relationnelles des adultes et donc contribue à fomenter ou diminuer les conflits, pas seulement dans les rapports entre parents, mais aussi dans ceux avec les partenaires de ceux-ci et avec les membres des familles d'origine. Comme protagoniste actif, l'enfant manifeste ses jalousies ou ses vengeances en cachant quelques faits ou en montant des chantages envers l'un ou l'autre parent pour obtenir des avantages secondaires.

Anna a douze ans et elle est déterminée à montrer à ses amies que son père est bon et riche ; aussi, elle intensifie ses rapports avec lui en recourant à la « séduction » pour obtenir ce qu'elle désire, et elle regarde sa mère avec compassion car les querelles entretenues par cette dernière ne lui ont rien fait obtenir de plus que les allocations familiales. Cette maman éprouve des difficultés : comment peut-elle empêcher sa fille de téléphoner à son père et d'être gentille avec lui ? La mère sent que l'« opportunisme » d'Anna est aussi

* Caretaker : celui qui soutient [NDLR].

un moyen de se séparer de la figure maternelle et fait donc partie de la longue et épuisante phase d'opposition entre parent et adolescent, typique de l'entrée dans ces âges. Cette période est particulièrement « dure » entre mères et filles compte tenu des processus d'individuation-différentiation et d'identification qui s'instaurent entre deux individus du même sexe. Ce jeu peut évoluer dangereusement s'il n'est pas contrôlé et contenu par le couple parental et s'il est fomenté et manipulé par l'un des deux parents.

Dans certain cas, le mineur « choisit » le parent avec lequel vivre : Ambra avait dix ans lorsqu'elle fut le témoin de la séparation des parents, soumise à l'époque aux choix maternels ; comme il est fréquent dans de tels cas, elle n'a jamais été consultée, et elle est restée seule avec sa mère qui se montrait de plus en plus critique envers son père. Ambra a grandi en ayant très peu de contacts avec son père, soit parce qu'il était fort pris par son travail, soit parce que sa mère utilisait chaque rencontre entre lui et sa fille pour lui demander plus d'argent (et Ambra avait honte de ce rôle de perceptrice). Elle ne réussit pas à dire à sa mère qu'elle regrettait de ne pas voir son père plus souvent et qu'elle désirait sortir avec lui sans devoir être confrontée à son chagrin et à sa tristesse.

Ambra grandit encore : à treize ans, elle commence à regarder sa mère d'un œil critique ; la relation mère-fille devient de plus en plus oppositionnelle. La mère n'est pas d'accord avec les revendications de sa fille (sorties, discothèques, amis, vêtements), et lors de leurs disputes, elle lui dit : « Tu es comme ton père ! »... Ambra alors, s'active pour restaurer la relation avec lui alors que leurs rapports étaient jusque-là de plus en plus vagues et inconsistants ; elle commence à le rechercher et à le fréquenter en cachette de sa mère. De son côté, le père découvre en Ambra une fille capable de comprendre ses inclinations culturelles et artistiques et douée d'une personnalité autonome. La mère attribue les attitudes d'Ambra (qu'elle désapprouve) au père, et ne les considère donc pas comme autonomes. Ambra « choisit » le parent qui est capable de reconnaître son autonomie, et convainc son père, qui en est honoré, d'activer les procédures judiciaires pour modifier le droit de garde.

2. Effets de la séparation et du divorce sur les enfants

Au cours des dernières années, les points de vue sur la séparation et ses effets sur le développement des enfants ont beaucoup changé. La prémisse des premières recherches datant des années 60 et 70 était que la séparation était la cause de différents troubles, comme s'il était possible d'identifier un

véritable « syndrome de séparation ». Le principal « responsable » du trouble du développement manifesté par les enfants de parents séparés était le changement de la structure familiale, et par suite, l'éloignement du parent non-gardien qui, dans 90 % des cas, était le père. Toutefois, la validité des résultats de ces premières recherches était *biaisée* : l'échantillon était exclusivement clinique, les observations étaient transversales, et des variables comme l'âge des enfants, le temps écoulé depuis la séparation et la qualité des relations parents-enfant, n'étaient pas prises en compte. De plus, ces résultats ne distinguaient pas les effets à court terme de ceux à long terme.

À partir de la fin des années 70, des études, pour la plupart longitudinales, ont été menées sur des échantillons de familles unies et de familles séparées, conflictuelles ou non ; elles ont souligné que les difficultés du mineur semblaient liées à la relation qu'il avait établie avec ses parents et au nombre élevé de conflits qui empêche toute forme de coopération parentale après la séparation ou le divorce, et qui se manifeste à travers des communications très dysfonctionnelles (Hetherington, Cox & Cox, 1978, 1979 ; Wallerstein & Kelly, 1980 ; Emery, 1988, 1994 ; Wallerstein & Blackslee, 1989 ; Wallerstein, 1991).

Pour l'enfant, il est donc plus risqué de vivre dans une famille unie mais avec des rapports conflictuels, que dans une famille séparée avec des rapports sereins. L'attention s'est ainsi déplacée sur le conflit conjugal : par exemple, on a souligné que la gravité des troubles manifestés par les enfants de parents séparés est proportionnelle au niveau des conflits entre les parents ; selon Johnston *et al.* (1989), un conflit intense entre parents a des conséquences plus désastreuses pour le mineur dans les cas où il est lui-même l'objet de la querelle. Buchanan *et al.* (1991) ont identifié que les principaux facteurs d'inadaptation des enfants de parents séparés sont la sensation d'« être disputé » et l'absence de coopération parentale.

Toutefois, les premières recherches sur le conflit étaient fondées sur une logique déterministe qui permettait d'identifier les facteurs causaux (intensité, fréquence, contenu du conflit etc.), mais qui n'élucidait pas les différences d'adaptation observées entre enfants d'une même fratrie. L'existence du conflit, en effet, n'expliquait pas les dynamiques d'adaptation de l'enfant. Les chercheurs se sont alors intéressés à la complexité du processus interactionnel et aux dynamiques en présence. Ils ont observé que la continuation du conflit conjugal encore après la séparation peut perturber le processus d'organisation et de définition des rôles, et impliquer le mineur dans des dynamiques dysfonctionnelles.

Par ailleurs, d'autres auteurs ont remarqué que les enfants peuvent être une source de difficultés, de souffrance émotionnelle et de conflits dans le couple conjugal (Johnston, Kline & Tschann, 1989 ; Quadri & Buzzi, 1994 ; Emery, 1994). Quelquefois, ces conflits entraînent une mobilisation des ressources affectives et cognitives de la famille; d'autres fois, ils mettent la famille en crise, surtout quand les enfants présentent des problèmes qui mettent le « travail parental » en crise : par exemple, un enfant qui vit une adolescence problématique et qui fréquente des groupes déviants, ou encore, qui manifeste sa frustration et sa rébellion au sein de la famille. Dans de tels cas, les parents éprouvent de la peur et un sentiment d'échec qui peuvent envahir le domaine du couple avec des accusations et des reproches réciproques et la mise en place d'alliances parent-enfant peu fonctionnelles destinées à surmonter les difficultés.

Ce processus illustre d'une façon circulaire l'affirmation de Bowen (1979) concernant les situations de grande tension émotionnelle où la dyade tend à décharger cette tension sur une tierce personne. Lorsque des tensions graves ne sont pas affrontées directement au sein de la relation conjugale, les parents peuvent se trouver incapables d'exclure l'enfant de leurs émotions, de leurs pensées et de leurs actions. Ici, dans le cas des familles séparées, on pourrait observer une sorte de coalition entre un parent (habituellement celui qui détient la garde) et l'enfant, ou pour mieux dire, une triangulation stable. L'enfant « triangulé » maintient toutefois le conflit entre les parents. Par sa coalition avec l'un des deux parents, il les empêche tous deux d'affronter directement les raisons du désaccord de leur couple. Afin de ne pas perdre son rôle de tiers signifiant et de ne pas rester « isolé », l'enfant utilise la « coalition » pour tirer sa force de l'alliance avec un parent. Ce comportement va se traduire par le maintien en puissance du modèle triangulant (Bowen, 1979).

La parentification implique une distorsion subjective du rapport où le parent qui l'induit se rapporte à l'autre comme s'il était son parent. Cette attitude implique donc une régression fantasmatique et inconsciente du Moi et la manifestation de comportements dépendants. Quand un enfant est « parentifié », le potentiel générationnel est inversé. Bowen (1979) affirme que la « parentification » est une forme « d'exploitation » de l'enfant car l'assujettissement, le chantage émotionnel et les exigences de la loyauté mettent l'enfant dans une situation de double contrainte : on lui demande en même temps d'être un enfant obéissant et d'avoir des comportements cohérents avec le rôle et les fonctions parentales qu'on lui a attribués. Cette situation est extrêmement pathogène car elle perpétue le déséquilibre relationnel, impose un prix élevé à chaque membre de la famille et induit une

« stagnation » des rapports en s'opposant à toute tentative de différenciation et d'émancipation. La parentification serait donc à la base de configurations relationnelles pathogènes où l'on peut remarquer que la tyrannie de la permissivité du parent (« martyr », sur-impliqué et généreux envers l'enfant) bloque le développement du Moi de l'enfant.

Même Minuchin, dans sa perspective structurale, a souligné la pathogénie de certaines dynamiques dysfonctionnelles qui se concrétisent par des triades rigides où la frontière entre le sous-système parental et celui des enfants est diffuse et où la limite de la triade parents-enfant est très rigide. Comme le souligne cet auteur (Minuchin, 1974), on peut distinguer dans un système familial trois types principaux de triade rigide: la *coalition*, la *triangulation* et la *déviaton*.

La *coalition* se réfère à l'union de deux personnes au détriment d'une troisième. L'un des deux parents établit une alliance rigide avec l'enfant contre l'autre parent. Dans les familles séparées, l'on observe plus souvent une coalition mère-enfant et l'exclusion du père. Dans la plupart des cas, l'enfant refusera alors le dialogue et les rencontres avec l'autre parent. Dans ce type de coalition, les limites entre générations sont diffuses et les deux alliés sont unis principalement dans leur objectif commun de tenter de causer du tort à l'exclu; ainsi, il n'y a pas de rapport authentique entre les alliés dans la coalition.

Minuchin définit la *triangulation* comme une coalition instable où chaque parent cherche à avoir l'enfant de son côté contre l'autre parent ; mais lorsque l'enfant prend parti pour l'un des deux parents, l'autre considère ce comportement comme une trahison. Dans un tel cas, l'enfant est comme paralysé ou devient incohérent, car il cherche à donner raison et à offrir de l'affection aux deux parents.

Dans la *déviaton*, deux individus en désaccord détournent leur conflit sur une troisième personne. Au sein des familles séparées où le conflit n'est pas explicite et ne peut donc être négocié, l'enfant a souvent des comportements déviants ou présente des symptômes qui mobilisent ses parents car ils sont rigides en ce qui concerne leur modèle éducatif.

Les enfants vivent donc les relations avec leurs parents de manière troublée, avec un sentiment de culpabilité et d'absence de liberté car ils sont soumis à des demandes d'alliances et à des conflits de loyauté (Borszormenyi-Nagy & Spark, 1973). Ils présentent régulièrement des manifestations dépressives face à la perte du parent « rejeté », se sentent abandonnés et, en même temps, coupables d'être « responsable » dans un certain sens de l'éloignement de ce dernier. Chez ces mineurs, on observe souvent des troubles de l'adaptation

présentés sous forme de symptômes anxieux, manifestations psychosomatiques, insécurité, faible niveau d'estime en soi, difficultés scolaires et troubles d'identification. Les adolescents et préadolescents peuvent « exploiter » cette situation et créer une alliance tantôt avec un parent, tantôt avec l'autre, pour en tirer des avantages secondaires au prix de comportements dysfonctionnels.

A ce propos, rappelons que depuis peu, des chercheurs étudient les interactions entre le conflit conjugal et la parentalité car une relation fonctionnelle avec le parent gardien paraît être un facteur protecteur essentiel pour l'adaptation du mineur. On observe que l'influence du conflit est plus forte dans les situations où il compromet la parentalité et la relation parent-enfant. Par ailleurs, on relève aussi le contraire, c'est-à-dire que l'impact du conflit après le divorce paraît influencé par la qualité de la relation parent-enfant. On ne peut donc tirer à ce jour de conclusions claires sur cette question car les recherches sont encore trop rares dans ce domaine.

Soulignons aussi l'influence d'autres variables, comme l'âge et le genre (sexuel), auxquelles on attribue de plus en plus de poids pour expliquer les troubles des enfants de parents séparés. En ce qui concerne l'âge, on a dépassé l'hypothèse de la « période critique » selon laquelle les troubles les plus graves s'observeraient lorsque la séparation a eu lieu au cours des premiers stades du développement de l'enfant (hypothèse de l'effet cumulatif) ; désormais, on considère que l'âge de l'enfant a une influence transversale, c'est-à-dire que les mineurs présentent des troubles ou des difficultés différentes selon l'étape de leur évolution. De plus, il faut distinguer les effets à court terme qui sont typiques de la plupart des enfants de parents séparés et qui ne se structurent pas en un véritable trouble, de ceux à long terme qui ont une plus forte influence sur l'adaptation des enfants et qui peuvent se manifester sous des formes véritablement psychopathologiques.

A ce propos, on a observé que les enfants d'âge préscolaire présentent des comportements régressifs, des sentiments de culpabilité, des troubles du langage, de l'anxiété et de la tristesse; à l'âge scolaire, au contraire, ils vivent de l'insécurité, des conflits de loyauté et la peur d'abandon. Durant la préadolescence, ils manifestent de la colère envers les parents, un sentiment de honte et des troubles psychosomatiques. Enfin, au cours de l'adolescence, on remarque plus fréquemment des comportements « parentifiés », une tendance à l'indépendance précoce, des fugues, des comportements déviants, et des activités sexuelles précoces et intenses. Au niveau des jeunes adultes, on relève des difficultés relationnelles importantes (Wallerstein & Kelly, 1980; Wallerstein, 1991 ; Wallerstein & Lewis, 1998).

L'effet du sexe des enfants de parents séparés n'est pas très clair ; cependant, on constate des différences de type de troubles : les garçons ont tendance à présenter des comportements externalisants alors que les filles ont plus souvent des comportements internalisants (Buchanan *et al.*, 1991).

3. **Évolution possible du conflit conjugal : Parental alienation syndrome (PAS)**

Comme nous l'avons souligné, dans les situations extrêmes de parentification, le mineur peut assumer un pouvoir excessif. Haley a relevé la dynamique relationnelle de la création d'une coalition parent-enfant : non seulement elle entame l'autorité de l'autre parent, mais elle provoque la dépendance de l'autorité du parent complaisant vis-à-vis du soutien de l'enfant (Haley, 1971).

En cas de séparation conflictuelle, le parent peut avoir « besoin » de ce soutien pour discréditer et/ou « se venger » de l'ex-conjoint ; il arrive alors qu'il donne le pouvoir à l'enfant qui l'exercera aussi et surtout par un comportement symptomatique, par exemple le *Parental Syndrome Alienation* (Gardner, 1985). Ce nouveau syndrome, le PAS, a été reconnu en psychologie à partir des années '80. Comme le souligne Gardner (2002b), il s'agit d'une véritable syndrome caractérisé par un ensemble de symptômes différenciés et liés par une étiologie commune. Ils apparaissent ensemble et provoquent des difficultés spécifiques. C'est pour cette raison que cet auteur évoque le *Syndrome d'Aliénation Parentale* plutôt que qu'un trouble relationnel générique.

La manifestation la plus importante du PAS est le refus injustifié de l'enfant de fréquenter un parent (dans la plupart des cas, celui qui n'a pas la garde) ; ce refus se présente sous la forme d'une campagne de dénigrement intense et injustifiée, qui résulte d'une programmation directe et indirecte du parent aliénateur et du rôle actif de l'enfant dans cette programmation (Gardner, 2001). Il faut souligner que le terme *programmation* n'est pas synonyme de « lavage du cerveau » : Gardner (2002b) a remarqué que la programmation n'évoque pas seulement une entreprise de conversion à l'aide de la répétition de comportements et d'opinions, mais il s'agit d'un processus plus complexe dans lequel les tentatives de convertir sont programmées pour influencer les opinions de l'enfant et la relation qu'il entretenait antérieurement avec le parent aliéné. En effet, l'enfant ne se borne pas à répéter simplement ce que lui a été inculqué, il re-écrit l'histoire des relations avec le parent mis à l'écart (Gardner, 2004). L'importance du rôle actif de l'enfant dans la manifestation de ce syndrome est donc évidente.

Le PAS est proposé et maintenu par le parent aliénateur qui veut nuire à son ex-conjoint, et elle est entretenue ensuite par l'enfant qui veut faire payer le parent aliéné car il l'a « abandonné » ou « trahi ».

Francesco (8 ans), refuse activement de rencontrer sa mère, Maria, depuis la séparation de ses parents, il y a bientôt un an. Il s'y oppose même dans des situations « protégées », c'est-à-dire en présence de son père ou d'intervenants. A l'époque de la séparation, la mère avait quitté le domicile conjugal en y laissant son fils, suite à une violente dispute avec l'ex-mari qui l'accusait de l'avoir trahi et l'avait menacée d'un couteau. Depuis, Maria n'a plus pu rencontrer Francesco qui a continué à vivre avec son père et à renforcer sa conviction d'avoir été trahi et abandonné par sa mère qui leur avait préféré un autre homme. La coalition avec son père lui paraît l'unique possibilité de ne pas rester pas seul.

Dans les cas de PAS, on observe une collusion familiale où les rôles et caractéristiques des mères, pères et enfants vont s'emboîter de manière à renforcer et maintenir les modalités relationnelles dysfonctionnelles. Ainsi, dans la famille Bianchi, les quatre enfants ont commencé à tyranniser et à rejeter leur mère, Anna, depuis qu'après le divorce, elle les a laissés seuls avec son ex-mari pendant tout un mois, à l'encontre des décisions du juge, sans aucun contact téléphonique ni explications acceptables. Actuellement, les enfants demandent avec force que la garde soit attribuée au père, en le considérant comme le seul parent capable de les aider et de les protéger.

Gardner (2001) souligne aussi que le PAS présente différents degrés de gravité auxquels seront liés les troubles manifestés par les enfants. Les interventions devront donc prendre en compte à la fois le degré de programmation et celui des manifestations présentées par l'enfant.

Le parent aliénateur utilise des stratégies distinctes pour impliquer l'enfant dans son « plan » d'expulsion du parent aliéné ; son besoin de trouver des alliés révèle son insécurité, son manque d'estime de soi, et l'absence d'un divorce psychique de l'ex-conjoint. Il est vulnérable, immature et dépendant de l'acceptation d'autrui (surtout de sa propre famille d'origine) ; le rapport qu'il a avec l'enfant est plutôt englué, caractérisé par la dépendance, l'attachement symbiotique et n'encourage pas l'autonomie et la croissance du jeune.

Le parent aliéné est fréquemment le parent non gardien, et dans la plupart des cas, le père ; il est passif et accepte cette situation, soit par soumission, soit par peur qu'une réaction résolue conduise à un éloignement ultérieur.

Federico a 12 ans ; depuis la séparation de ses parents, il vit avec sa mère dans une autre ville. Six ans après la séparation, le père, Matteo, com-

mence une nouvelle relation ; presque au même moment, Federico intensifie ses voyages et ses visites « surprises » au père, en lui reprochant de ne pas l'accueillir et de le rejeter. Comme un émissaire de la mère, il reproche au père son nouveau lien sentimental et lui demande de choisir entre son fils et la nouvelle fiancée, sous peine d'interrompre tous leurs rapports. Pendant plus d'un an, le père accepte ce chantage en renonçant à sa vie privée; la situation s'écroule quand Matteo décide de se marier avec sa fiancée.

Le parent aliéné paraît souvent distant de son enfant sur le plan émotionnel car d'une part, il est convaincu que les comportements plus affectifs sont plutôt maternels, et d'autre part, à cause de la difficulté à manifester et à accueillir les émotions après une longue expulsion. Par contre, quand le parent aliéné se montre résolu et s'impose pour fréquenter l'enfant et s'en occuper, il est considéré par l'ex-conjoint et le fils comme agressif, et confirme à leurs yeux son incompetence parentale. Dans un certain sens donc, le parent aliéné est prisonnier d'un double lien : il est dans une situation où chaque réponse (dans ce cas-ci, accepter l'expulsion ou se révolter) confirme et renforce les convictions initiales des autres et il lui est donc impossible de se soustraire à ce schéma (Malagoli Togliatti & Cotugno, 1996).

L'enfant participe activement à la manifestation de ce syndrome ; comme le relève Gardner (2002a, p.6) : « le programmeur écrit le scénario et l'enfant le récite ». L'intensité de la programmation peut être différenciée et graduée et l'enfant se trouve face à un véritable conflit de loyauté ; la séparation en soi provoque chez lui un vide affectif en lien avec l'absence physique du parent qui n'a pas obtenu sa garde dans la vie quotidienne. L'enfant éprouvera alors des angoisses d'abandon et des sentiments de culpabilité ; il se sentira coupable de la rupture conjugale, et il placera ses espoirs dans la réunion de ses parents. La plupart du temps, ce vide affectif pourra être comblé et surmonté grâce à la collaboration parentale qui rassurera l'enfant et trouvera des solutions alternatives pour maintenir un lien parental continu ; dans de tels cas, les parents réussissent à sauvegarder un sens d'appartenance et de protection dont l'enfant a besoin.

Voici, à titre d'exemple, une vignette clinique rapporté par un expert psychologue (*consulente tecnico di ufficio*) nommé par le Juge au cours du procès de la séparation des parents d'Elisa âgée de 10 ans.

Quand Elisa avait 4 ans, la vie de sa mère a été marquée par différents événements critiques : son père (le grand-père maternel d'Elisa) tombe malade très sérieusement et meurt au bout de quelques mois, elle-même est enceinte et accouche du petit frère d'Elisa. Très rapidement après, sa mère (la

grande-mère maternelle d'Elisa) tombe malade, et le couple traverse une forte crise. Au cours de cette période qui dure près de 12 mois, le père s'occupe beaucoup d'Elisa, tandis que la mère ne montre aucune attention envers lui ou envers la petite fille ; celle-ci se sent négligée, s'implique de plus en plus dans la relation avec son père.

Sur le plan trigénérationnel, la rupture émotionnelle du couple transparaît aussi à travers une lutte entre les deux clans d'origine car le père est issu d'une famille pauvre sur le plan socioculturel (le grand-père paternel d'Elisa n'a pas connu de père), alors que la mère provient d'une famille de moyenne-haute bourgeoisie dont tous les membres sont universitaires et ont réussi sur le plan professionnel. La séparation entraîne la rupture du pacte réciproque de confiance entre les deux conjoints ; le père et sa famille d'origine, grâce à la coalition avec Elisa, se sentent « gagnants » dans le conflit judiciaire. La petite fille, à travers la « parentification » peut se permettre de juger sa mère et, d'accord avec son père, elle la définit comme incompétente et incapable d'élever son petit frère.

Au-delà de cette collusion familiale, il s'en trouve une autre, extra-familiale, au sein de laquelle sont impliqués différents systèmes : les familles d'origine des deux partenaires, les parents proches, les amis, et les nouveaux partenaires. Comme on l'a déjà indiqué, le parent aliéné est encore très lié à sa famille d'origine dont il dépend ; cette dépendance est réciproque, car la famille approuvera les choix et les convictions de l'enfant qui vit la souffrance de la séparation. La famille d'origine du parent aliéné sera solidaire avec lui, en considérant l'éloignement et le dénigrement avec passivité et distance.

Les effets du *Syndrome d'Aliénation Parentale* sont liés à l'intensité et à la constance de la programmation, aux stratégies d'endoctrinement utilisées, à l'âge de l'enfant, aux ressources et à la durée du conflit (Gulotta & Buzzi, 1998).

La perte de la relation avec un parent est une expérience de deuil qui s'oppose au processus d'identification-séparation de l'enfant et donc à la structuration de sa personnalité. Il faut aussi prendre en compte le lourd conflit de loyauté où est enlisé l'enfant qui ne réussit pas à maintenir une relation avec le parent non gardien sans risquer de trahir et casser l'alliance avec le parent gardien (Gonçalves & Grimaud De Vincenzi, 2003). De plus, le dénigrement du parent aliéné pousse l'enfant à revoir l'image de celui-ci en profondeur, ceci créant chez lui une forte confusion.

La PAS représente une situation où l'enfant joue un rôle actif dans l'activation et dans le maintien du conflit entre parents ; il est co-auteur de la

situation relationnelle qui implique une collusion familiale mais aussi une collusion extra-familiale.

Pour cette raison, quand un enfant refuse de fréquenter le parent non gardien, il faut prêter beaucoup d'attention au risque d'entrer en collusion avec ses demandes d'exclusion ; on devrait plutôt tenter de comprendre le sens de son refus, et pas seulement ses raisons, sans oublier qu'un tel refus représente fort probablement de la douleur et de la souffrance.

Par exemple, une sentence récente de la Cour Européenne des Droits de l'Homme du 13/07/2002⁴ semble exemplaire à ce sujet : en effet, dans ce texte sont évoquées différentes références au *Syndrome d'Aliénation Parentale*. En plus, cette Cour a reconnu à un père qui faisait appel la violation des droits fondamentaux d'exercer sa fonction de parent après la séparation.

4. Rôle de l'adolescent dans la séparation et le divorce des parents

Les recherches sur les enfants de parents séparés ont négligé les adolescents car on a considéré que la séparation et le divorce affectaient peu leur développement psychologique ; en particulier, on a pensé que l'adolescent a atteint un bon degré de perception, de connaissance et de compréhension des événements et des situations de son milieu relationnel et de son monde social.

Toutefois, de nombreux textes ont souligné que les compétences de l'adolescent aux niveaux affectif et cognitif peuvent être en même temps des facteurs de stress ou des facteurs de protection.

Buchanan, Maccoby & Dornbusch (1991) ont remarqué que la grande capacité d'empathie des adolescents contribue à leur souffrance et à les faire « se sentir coupés en deux ». Dans d'autres cas, leur maturité émotionnelle et cognitive leur permet d'être plus compétent pour se distancer du conflit parental, tout en ne leur épargnant pas des souffrances car ils sont l'objet de disputes entre les parents.

Plusieurs recherches menées dans différents pays ont souligné qu'en général, si l'enfant est dans la phase de passage de la pré-adolescence ou de l'adolescence lors de la séparation de ses parents, il peut présenter des difficultés d'adaptation (Amato & Keith, 1991 ; Buchanan, Maccoby & Dornbusch,

4 Publié en Italie dans la Revue *Famiglia e Diritto*, (2002) 2 : 199-204, et accessible aussi sur le site officiel de la Cour Européenne des Droits de l'Homme www.echr.coe.int/

1991 ; Malagoli Togliatti & Ardone, 1992 ; Hetherington, Law & O'Connor, 1993 ; Maccoby, Buchanan, Mnookin & Dornbusch, 1993 ; Cigoli, 1995, 1998 ; Hetherington, Bridges & Insabella, 1998).

L'adolescence semble être aussi une phase du développement au cours de laquelle des difficultés émotionnelles peuvent remonter à la surface et augmenter, même si la séparation s'est passée il y a longtemps (Amato & Keith, 1991 ; Hetherington, 1993). Elles sont liées à la situation difficile où se trouve l'adolescent qui doit surmonter en même temps deux transitions : celle impliquant le passage de l'enfance à l'âge adulte et celle relative au divorce de ses parents et à la réorganisation familiale.

Quadrio & Buzzi (1994) ont remarqué que les manifestations de souffrance des adolescents constituent une « réponse » à la situation, et en même temps, elles représentent une « initiative » des enfants qui aura différents effets sur l'évolution du processus même de la séparation familial. Ces auteurs ont souligné que les adolescents peuvent avoir des comportements dysfonctionnels pour réactiver la querelle conjugale et rappeler les parents à leurs fonctions, en activant chez eux des sentiments de culpabilité.

Le travail désormais classique de Wallerstein & Kelly (1980) a justement attiré l'attention sur ces aspects ; ces auteurs ont relevé en particulier que grâce à leurs capacités cognitives, les préadolescents réussissent à surmonter le stress de la séparation des parents sans manifester de comportements régressifs typiques des enfants en âge préscolaire ou scolaire. Les préadolescents cherchent à contrôler leurs peurs (perte, solitude) en s'appuyant aussi sur une plus grande conscience de la situation familiale. Toutefois, en un certain sens, leur capacité de mieux comprendre la situation augmente le risque de manifestations dépressives et anxieuses liées aux effets du divorce. Dans cette phase de développement, le sentiment d'identité s'organise autour de la stabilité des relations entre parents et de la continuité des rapports ; c'est pour cette raison que les problèmes d'identité sont fréquents. L'éloignement de l'un des deux parents peut mettre en crise le lien de « filiation instituée » (Guyotat, 1995), c'est-à-dire l'ensemble organisé des rapports « familiaux » et des règles d'appartenance qui présentent une forte valeur affective et symbolique. On observe fréquemment aussi des manifestations psychosomatiques qui s'amplifient dans les cas de conflits parentaux et surtout lors des rencontres avec l'autre parent. Les difficultés de relation avec les parents s'expliquent également par le sentiment aigu de rage que les préadolescents éprouvent, surtout envers le parent considéré comme responsable de la séparation ; une autre raison en est l'implication plus forte des enfants dans le conflit conjugal, soit en y étant activement impliqués, soit

en s'y laissant impliquer (alliances, coalitions, etc.). Cette implication, souvent excessive, associée à la sensation d'être manipulé et trahi, peut provoquer des sentiments de solitude, d'impuissance et de culpabilité (Marcelli & Braconier, 1996), mais aussi de rage.

Le conflit parents-enfant dit normal dans les familles d'adolescents est alors amplifié car les enfants déprécient et condamnent souvent franchement les comportements des deux parents en les accusant de ne pas avoir assez de maturité, d'être immoraux et égoïstes. De plus, les parents eux-mêmes tendent à se dénigrer d'une manière quelquefois très intense (Malagoli Togliatti & Lubrano Lavadera, 2002a).

Dans une recherche récente, nous avons remarqué qu'au cours de cette phase du développement, on peut observer un sens de loyauté important qui se manifeste alors sous la forme d'une dépression adolescente et de sentiments de culpabilité, ou au contraire, de protestations vigoureuses (Malagoli Togliatti & Lubrano Lavadera, 2002b). Il faut remarquer que ces signes de dépression représentent parfois aussi, en termes systémiques, un « compromis » qui fait obstacle au processus de désengagement, en activant une dynamique homéostatique où la mère continue à s'occuper de l'enfant et où l'adolescent soutient l'équilibre émotionnel du parent à travers le symptôme (Marcelli & Braconieri, 1996). D'autres recherches ont relevé chez ces adolescents un plus grand penchant pour la consommation de drogues, l'implication dans la délinquance, des comportements sexuels précoces, des grossesses hors mariage (Aro & Palosaari, 1992 ; Amato & Keith, 1991).

Soulignons que la mère est très souvent le parent gardien (dans 90 % des cas en Italie) et, après la séparation, elle a à affronter beaucoup de problèmes pratiques qui nécessitent une bonne organisation (travail, ménage, gestion de l'autorité vis-à-vis des enfants, etc.). En plus, il faut ajouter les problèmes liés à la situation émotionnelle éprouvante où elle se trouve. Pour ces motifs, elle peut être moins disponible et attentive aux besoins des enfants. Il n'est donc pas rare, surtout dans les cas déjà problématiques antérieurement, que la relation mère-enfant empire après la séparation et devant les demandes accrues de l'enfant de recevoir plus de guidance et de soutien (Malagoli Togliatti & Lubrano Lavadera, 2002b).

L'évolution du rapport père-enfant paraît aller dans la même direction. Il est probable que le père, qui dans la plupart des cas n'est pas le parent gardien, rencontre plus de difficultés à maintenir avec l'enfant, quel que soit son âge, un rôle significatif du point de vue affectif et au niveau de la gestion de l'autorité. Il est intéressant de souligner que dans la recherche précitée, on a

observé que dans un petit pourcentage de cas, le rapport entre père et adolescent ou préadolescent va s'améliorer après la séparation, situation qu'on ne retrouve pas dans la relation mère-enfant. Parallèlement avec sa croissance, le fils (ou la fille) réussit à trouver un espace d'autonomie où il (ou elle) peut se rapprocher du père. Aussi, dans la relation père-enfant, les rapports qui vont empirer sont ceux qui étaient problématiques déjà avant la séparation (Malagoli Togliatti & Lubrano Lavadera, 2002b). Souvent, les pères qui étaient présents et impliqués dans la vie de l'enfant avant la séparation, maintiennent ce comportement par après; au contraire, les pères qui étaient absents et désengagés, tendent à s'éloigner de plus en plus de la vie de leurs enfants, jusqu'à disparaître tout à fait.

Rappelons que le père peut se sentir déçu aussi par les rencontres trop rares avec ses enfants et par leur caractère artificiel. La réduction du temps passé ensemble diminue la possibilité de créer une relation profonde avec les enfants, mais beaucoup de pères arrivent à limiter leur fonction parentale et à transformer les rencontres avec les enfants en occasion de jeu et d'amusement (« pères Walt Disney »).

Un pourcentage significatif d'adolescents et pré-adolescents vivent avec leur père indépendamment du type de garde décidé par le Juge – presque 30 % d'adolescents et 12 % de préadolescents (Malagoli Togliatti, Lubrano Lavadera, 2002b). Ces résultats semblent indiquer que d'une part, les adolescents et les préadolescents sont plus actifs dans le « choix » du parent avec lequel vivre et avec qui ils ont une meilleure relation. D'autre part, on relève chez ces jeunes des capacités plus importantes d'agir d'une manière qui rouvre et renforce le conflit entre parents. Par exemple, un mineur peut aller s'installer chez son père car la mère a un nouveau partenaire ou car le père se montre plus indulgent que la mère. Cet aspect est parallèle à l'évolution et à l'amélioration du rapport père-adolescent après la séparation. On peut comprendre donc que lorsque l'enfant grandit, les demandes d'attribution de la garde au père augmentent, souvent pour confirmer une situation de fait déjà présente. En même temps, dans ces situations, l'intensité du conflit pour les droits de visite du parent non-gardien semble se réduire car les enfants sont plus autonomes et capables de régler la relation directement.

Conclusions

Dans cet article, nous avons proposé une lecture systémique-relationnelle des processus interactionnels observés dans les familles séparées et conflictuelles. Nous pensons qu'il faut abandonner la lecture déterministe

selon laquelle les mineurs impliqués dans des expériences de séparation seraient les « victimes passives » de ce qui se passe dans leur famille. En effet, cette perspective ne parvient pas à expliquer les différents symptômes et comportements que les enfants de parents séparés présentent à court ou à long terme. Comme nous l'avons remarqué, dès les premières phases de son développement, l'enfant joue un rôle actif dans les dynamiques familiales, au point de les influencer: en particulier, il peut renforcer ou réduire l'ampleur du conflit entre les parents et, dans certains cas, il peut l'activer. Son développement sera même lié, dans une certaine mesure, au rôle qu'il a ainsi joué.

Selon nous, l'examen de l'épigenèse nous éclaire sur ces dynamiques ; en particulier, l'analyse des manifestations du *Syndrome d'Aliénation Parentale* souligne le rôle de « tyran » que l'enfant peut jouer dans les familles dysfonctionnelles. Nous avons relevé l'aspect central de la circularité du processus de construction et de maintien du PAS, sans négliger pour autant les différences hiérarchiques et générationnelles existant entre parents et enfants. Rappelons que le couple remplit la fonction de sous-unité structurante, tandis que le sous-système des enfants joue le rôle de sous-unité évolutive, et n'oublions pas de reconnaître les différentes contributions de chacun dans la manifestation du syndrome PAS.

À partir d'une analyse de la littérature spécialisée et de notre expérience clinique, nous avons constaté que fréquemment, le mineur qui présente le PAS, a vécu au cours des premières années de son développement un épisode au moins où le parent qui sera aliéné plus tard, n'a pas représenté pour lui une figure de soutien et de protection. Face à ces événements, l'enfant, poussé par l'autre parent, peut devenir un persécuteur de celui qui lui apparaît non protecteur et « coupable » de l'avoir abandonné, lui et sa famille. Tout ceci n'est pas suffisant en soi pour la construction d'un PAS ; en effet, il faut, de plus, prendre en compte le rôle joué par l'autre parent qui, dans ce cas-ci, non seulement ne soutient pas le parent aliéné, mais encore prend une part active en poussant et favorisant chez l'enfant une lecture déformée et/ou amplifiée de la situation. Il semble exister une sorte de collusion entre le parent aliénant et l'enfant pour discréditer l'autre parent et « se venger » des souffrances qu'il a « causées ».

Si le PAS constitue l'une des situations les plus dramatiques observées fréquemment durant l'époque scolaire, nous avons observé que chez les adolescents, des comportements tyrannisans peuvent apparaître à travers certaines demandes de changement de garde qui prennent la forme de prise de contrôle et de pouvoir sur les parents, presque en dédommagement de souffrances liées à la séparation, et comme une tentative d'en tirer des avantages secondaires.

Une écoute attentive du mineur peut être utile pour identifier ses besoins affectifs et déterminer le parent le plus adéquat et le plus capable de « compréhension intersubjective » (c'est-à-dire de comprendre les voies suivies pour la constitution de ses choix au cours du temps). L'intersubjectivité a à être respectée quand un rapport préférentiel s'est constitué « correctement », mais elle doit nous alarmer quand il y a refus de contact avec l'autre parent.

Il faut, de toute façon, considérer le PAS comme le signe d'une souffrance grave de l'enfant, et pas seulement comme l'affrontement entre deux droits : celui du mineur à avoir accès aux deux parents, celui de ces derniers à exercer leur rôle.

Une approche adéquate des droits des mineurs devrait souligner que, pour que les enfants se développent sereinement, de manière équilibrée, les parents devraient contribuer tous deux aux fonctions liées à leur croissance.

Quand ce processus a dévié, nous avons à accueillir tout d'abord la souffrance des enfants et à leur apporter un soutien psychologique pour reconstruire les liens.

Références

- AMATO P.R. & KEITH B. (1991): Parental divorce and the well-being of children: A meta-analysis. *Psychological Bulletin*, **110**: 26-46.
- ARO H. & PALOSAARI U.K. (1992): Parental divorce, adolescence, and transition to young adulthood: A follow up study. *American Journal of Orthopsychiatry*, **62**: 421-429.
- BOSZORMENYI-NAGY I. & SPARK G.M. (1973): *Invisible loyalties*. Harper and Row, New York.
- BOWEN M. (1978): *Family therapy in clinical practice*. Aronson, New York.
- BUCHANAN C.M., MACCOBY E.E. & DORNBUSCH S.M. (1991): Caught between parents: Adolescent's experience in divorced homes. *Child Development*, **62**: 1008-1029.
- CAMAIONI L. & DI BLASIO P. (2002): *Psicologia dello sviluppo*. Il Mulino, Bologna.
- CIGOLI V. (1995): Figli adolescenti e giovani-adulti di fronte al divorzio coniugale. Ostacoli lungo il passaggio. *Adolescenza*, **6**, pp.132-141.
- CIGOLI V. (1998): *Psicologia della separazione e del divorzio*. Il Mulino, Bologna.
- DAVIES P.T. & CUMMINGS E.M. (1994): Marital conflict and child adjustment: An emotional security hypothesis. *Psychological Bulletin*, **3**:387-411.
- DUNN J. (1988): *The beginnings of social understanding*. Harvard University Press, Cambridge, Mass. U.S.A.
- EMDE R.N. (1990): Gli affetti nello sviluppo del Sè infantile, In AMMANITI M., DAZZI N. (eds.) *Affetti: natura e sviluppo delle relazioni interpersonali*. Laterza, Bari.

- EMERY R.E.(1988): *Marriage, divorce and children's adjustment*, Sage, Beverly Hills.
- EMERY R.E. (1994): *Renegotiating family relationships: divorce, child custody and mediation*. Guilford Press, New York.
- FIVAZ-DEPEURSINGE E. & CORBOZ-WARNERY (1999): *The primary triangle*. Basic Books, Harper/Collins, New York.
- GARDNER R.A. (1985): Recent trends in divorce and custody litigation. *The Academy Forum*, **29**(2) : 3-7.
- GARDNER R.A. (2001): Should Courts Order PAS Children to Visit/Reside with the Alienated Parent? A Follow-up Study. *The American Journal of Forensic Psychology*, **19** (3): 61-106.
- GARDNER R.A. (2002a): The Empowerment of Children in the Development of Parental Alienation Syndrome. *American Journal of Forensic Psychology*, **20** (2): 5-29.
- GARDNER R.A. (2002b): Parental Alienation Syndrome vs. Parental Alienation: which Diagnosis should Evaluators Use in Child-Custody Disputes? *American Journal of Family Therapy*, **30** (2): 93-115.
- GARDNER R.A. (2004): The Relationship Between the Parental Alienation Syndrome (PAS) and the False Memory Syndrome (FMS). *The American Journal of Family Therapy*, **32** : 79-99.
- GONÇALVES P. & GRIMAUD DE VINCENZI A. (2003): D'ennemis à coéquipiers. Le difficile apprentissage de la co-parentalité après un divorce conflictuel. *Thérapie Familiale*, **24** (3) : 239-253.
- GRYCH J.H. & FINCHAM F.D. (1990): Marital conflict and children's adjustment: A cognitive-contextual framework. *Psychological Bulletin*, **108**: 267-290.
- GRYCH J.H. & FINCHAM F.D. (1993): Children appraisals of marital conflict: Initial investigations of the cognitive-contextual framework. *Child Development*, **64**: 215-230.
- GULOTTA G. & BUZZI I. (1998): La Sindrome di Alienazione Genitoriale. *Pianeta Infanzia*, **4** : 29-35.
- GUYOTAT J. (1995): Trois logiques du lien de filiation. In GUYOTAT J. : *Filiation et puerpéralité. Logiques du lien*. PUF, Paris.
- HALEY J. (1971) (ed.): *Changing families. A family therapy reader*. Grune and Stratton, New York.
- HETHERINGTON E.M. (1993): An overview of the Virginia longitudinal study of divorce and remarriage with a focus an early adolescence. *Journal of Family Psychology*, **7**: 39-56.
- HETHERINGTON E.M., BRIDGES M. & INSABELLA G.M. (1998): What matters? What does not? Five perspectives on the association between marital transitions and children's adjustment. *American Psychologist*, **53** (2): 167-184.
- HETHERINGTON E.M., COX M. & COX R. (1978): The aftermath of divorce. In STEVENS J.H., MATTHEWS M. (eds.): *Mother-child, Father-child relations*. National Association for the Education of Young Children, Washington D.C.
- HETHERINGTON E.M., COX M. & COX R. (1979): Family interaction and the social, emotional, and cognitive development of children following divorce. In

- VAUGHN V.C., BRAZELTON T.B. (eds.) : *The family: Setting priorities*. Sciences & Medicine Publishers, New York.
- HETHERINGTON E.M., LAW T.C. & O'CONNOR T.G. (1993): Divorce: Challenges, changes, and new chances. In WALSH F. (eds.) : *Normal family processes*. Guilford, New York.
- JOHNSTON J.R., KLINE M. & TSCHANN J.M. (1989) : Ongoing post-divorce conflict : Effects of joint custody and frequent access. *American Journal of Orthopsychiatry*, **59** (4): 576-592.
- LICHTENBERG J.D. (1989): *Psychoanalysis and motivation*. Analytic Press, Hillsdale (NJ).
- LITTLE M. (1982) : *Family break-up*. Jossey-Bass, San Francisco.
- MACCOBY E.E., BUCHANAN C.M., MNOOKIN R.H. & DORNBUSCH S.M. (1993): Postdivorce roles of mothers and fathers in the lives of their children. *Journal of Family Psychology*, **7**:24-38.
- MALAGOLI TOGLIATTI M. & ARDONE R.G. (1992): Separazioni coniugali e figli adolescenti. In SCABINI E., DONATI P. (eds.) : *Famiglie in difficoltà tra rischi e risorse*. Vita e Pensiero, Milano.
- MALAGOLI TOGLIATTI M. & COTUGNO A. (1996): *Psicodinamica delle relazioni familiari*. Il Mulino, Bologna.
- MALAGOLI TOGLIATTI M. & LUBRANO LAVADERA A. (2002a): *Dinamiche relazionali e ciclo di vita della famiglia*. Il Mulino, Bologna.
- MALAGOLI TOGLIATTI M. & LUBRANO LAVADERA A. (2002b): L'adolescente come elemento dinamico di cambiamento nelle cause di separazione e divorzio. *Psicologia Clinica dello Sviluppo*, **3** : 443-463.
- MALAGOLI TOGLIATTI M., LUBRANO LAVADERA A. & CARAVELLI L. (2004): "La CTU per l'affidamento del minore. Una ricerca sulle sentenze di separazione giudiziale emesse dal Tribunale Civile di Roma". *Famiglia*, **4**(1) : 27-55.
- MARCELLI D. & BRACCONIERI A. (1996): *Adolescenza e psicopatologia*. Masson, Milano.
- MELTZOFF A.N. & MOORE M. K. (1989): Imitation in new born infants: exploring the range of gestures imitated and the underlying mechanisms. *Developmental Psychology*, **25**: 954-962.
- MINUCHIN S. (1974): *Families & Family Therapy*. Harvard University Press, Cambridge.
- QUADRIO A. & BUZZI I. (1994) : Il ruolo dei figli nelle dinamiche conflittuali. In ARDONE R.G., MAZZONI S. (eds.) : *La mediazione familiare*. Giuffrè, Milano.
- SAMEROFF A.J. & EMDE R.N. (eds.) (1989): *Relationship disturbances in early childhood*. Basic Books, New York.
- SCABINI E. (1998) : *L'organizzazione famiglia tra crisi e sviluppo*. Franco Angeli, Milano.
- STERN D. (1989) : *Le monde interpersonnel du nourrisson*. PUF, Paris.
- TREVARTHEN C. (1993): The function of emotions in early infant communication and development. In NADEL J. & CAMAIONI L. (eds.) : *New perspectives in early communicative development*. Routledge, London.

- WALLERSTEIN J. (1991): The long-term effects of divorce on children: a review. *Journal of American Academy of Child. Adolescent Psychiatry*, **30** (3):349-360.
- WALLERSTEIN J. & BLAKESLEE S. (1989): *Second chances: men, woman, and children a decade after divorce*. Ticknor & Fields, New York.
- WALLERSTEIN J. & KELLY J.B. (1980) : *Surviving the break-up: How children and parents cope with divorce*, McIntyre, London.
- WALLERSTEIN J. & LEWIS J. (1998): The long-term impact of divorce on children. A first report from a 25-years study. *Family and Conciliation Courts Review*, **36** (3): 368-383.